L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 13 JUILLET 1894.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

Nous venons de recevoir le numéro du 1er juillet des Comptes Rendus de l'Athénée Louisianais. Il est fort intéressant; il contient plusieurs travaux importants; entr'autres, l'éloge du Dr A. Mercier, éloge que nous recommandons au lecteur. Le sujet en vaut la peine.

Nous avons remarqué également un sonnet toujours à la mémoire du Dr Alf. Mercier par M. Geo. Dessommes; une jolie étude sur "l'Histoire de l'Agriculture en Louisiane" par M. G. V. Soniat, et enfin une suite du travail de M. Alcée Fortier, intitulé: Harold et Guillaume—en un mot, un des numéros les plus pleins que nous ayons vu depuis longtemps des comptes-rendus de l'Athénée.

Nous recevons la lettre suivante que nous publions sans commentaire; elle s'explique d'elle-même:

Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1894.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le compte-rendu de la réunion, tenue chez M. Paul Blot, à l'effet de protester contre la célébration du 14 Juillet, je lis, sous la signature de MM. Geo. Gay, Rivoire, Bouby, etc., que M. Paul Blot aurait déclaré que j'étais disposé à signer une protestation, à la condition qu'elle serait recouverte de trente signatures.

La déclaration de M. Paul Blot est absolument fausse. Je n'assistais pas à cette réunion, et, jamais, je n'ai autorisé M. Paul Blot, que je n'ai pas l'honneur de connaître, à se servir de mon nom dans cette circonstance.

Veuillez croire, cher monsieur, à mes sentiments dévoués.

EUG. CASTAING,
Pharmacien.
Coin Royale et Ste-Anne.

Service à la Mémoire de M. Sadi-Carnot.

Nous recevons de Rayne, paroisse Acadie, l'invitation suivante, en date du 8 juillet:

Vous êtes respectueusement invité à assister au service funèbre qui aura lieu à l'Eglise St-Joseph, Samedi, le 14 Juillet, à 7 heures et demie du matin, à la mémoire du défunt

SADI-CARNOT,

Président de la République Française.

Comité d'invitation—Dr Geo. C. Mouton, président; I. Lehman, I. A. Smith, R. C. Webb, D. Levy, L. Mersch, Aug. L. Chappuis, M. Kahn, P. Hebert, E. Deputy, F. Claverie.

Oui certes, nous nous rendrions avec empressement à cette invitation aussi aimable que patriotique, si de graves occupations ne nous appelaient pas ailleurs. Nous n'en assisterons pas moins d'esprit et de cœur à cette funèbre cérémonie.

WEST END.

On se souvient—la mémoire en est encore toute fraîche—de l'effet produit à la cathédrale St-Louis par la marche funèbre de Chopin exécutée par l'orchestre du West End au service funèbre à la mémoire du très regretté M. Sadi Carnot.

Nous apprenons avec plaisir que sur la demande d'un grand nombre d'amateurs, cette marche sera exécutée ce soir, au West End, vers les 8 heures—nous précisons tout exprès pour permettre aux amateurs d'entendre ce morceau, que nous nous permettons de qualifier de chef-d'œuvre, et qui est fort bien compris, fort bien exécuté, par la bande du West End.

Ajoutons à cela un morceau de flûte par M. Valck, un des meilleurs solistes de cet orchestre qui en compte plusieurs de premier ordre.

Les succès de cet orchestre grossissent tous les jours. A quoi cela tient-il? Aux soins exceptionnels qu'il apporte dans les exécutions? Ou bien au kiosque, construit au hasard, en madriers mal équarris, mais qui est d'une sonorité remarquable? Nous ne savons. Nous nous bornons à constater le fait.

La Brasserie Jackson.—Nous publions aujourd'hui dans nos colonnes d'annonces un avis fort intéressant adressé par le Directeur de la Jackson Brewing Company à ses actionnaires.

Elle les avertit qu'elle tient dès aujourd'hui, à leur disposition, un dividende de cinq pour cent payable à volonté, non pas pour l'année entière, mais seulement pour huit mois.

Par le temps qui court c'est là un superbe résultat. Il est vrai que ses produits sont de premier ordre, sa direction parfaite, son administration très habile et tout son personnel aussi aimable et prévenant que possible, y compris son secrétaire-trésorier, l'excellent M. Joseph Hartz.

UN AMATEUR DE JOURNAUX.

Le plus grand amateur de journaux qui soit, M. Oscar Forkenbeck, d'Aix-la-Chapelle, a fondé dans cette ville un musée de journaux.

Il a commencé par le doter des dix mille collections complètes qu'il avait réunies—car il est personnellement abonné à d'innombrables feuilles de tous les points du globe—puis il a lancé une circulaire priant les directeurs de périodiques de le seconder dans son œuvre. Un grand nombre de journaux font au musée le service de leur publication.

Parmi les exemplaires curieux conservés ainsi, il faut citer un numéro de l'*Illuminated Quadruple Constellation* publié à New-York en 1859. Ce journal ne mesure pas moins de 2 m. 60 de long sur 1 m. 82 de large. Il contient huit pages de treize colonnes chacune. Les colonnes ont 120 centimètres de haut; mises bout à bout, elles formeraient une bande de papier imprimé de 125 mètres environ. Il a été imprimé sur un papier spécial et très résistant qui pesait environ trois quintaux la rame. Quarante ouvriers ont travaillé nuit et jour pendant huit semaines pour composer et tirer le premier numéro de ce journal, qui ne devra paraître qu'une fois par siècle.

Il n'a pas pris l'engagement, bien entendu, d'être toujours rédigé par les mêmes rédacteurs.

UN HOMME HEUREUX.

Il est bien rare qu'un homme arrivé à l'âge mûr puisse réaliser tous les rêves qu'il a formés dans sa jeunesse.

Il y a cependant en ce moment, en Angleterre, un homme qui semble avoir fait un pacte avec la fortune, qui lui accorde, assure-t-on, tout ce qu'il a le plus souhaité dans la vie: c'est lord Rosebery.

Lord Rosebery est premier ministre; on parlait naguère de son mariage possible avec l'une des filles du prince de Galles. Il y a quelques jours son écurie gagnait le Derby, et voici qu'il vient de remporter les plus beaux succès au concours d'animaux gras de West-Lothian où il a eu, en effet, le premier et le second prix pour ses vaches, quatre premiers prix et un second pour ses moutons et enfin un premier et un second prix pour ses porcs.

Où s'arrêtera la chance du premier ministre anglais?

LA SOCIÉTÉ NOUVELLE DU CANAL DE PANAMA.

Grâce aux efforts du liquidateur de la Société du canal interocéanique de Panama, l'œuvre est, on le sait, reprise par une Société nouvelle dont les statuts ont été déposés le 26 juin dernier.

Le tribunal a été appelé à homologuer les conventions intervenues à l'occasion de cette reconstitution.

Par un premier jugement, il approuve la convention passée avec le liquidateur, M. Gautron. Celui-ci fait l'apport des travaux exécutés déjà, du matériel du chemin de fer, etc., moyennant une participation de 60 0/0 dans les bénéfices nets.

Le second et le troisième jugements sont relatifs aux actions souscrites par M. Eiffel et par la Société générale, le Crédit industriel et commercial et le Crédit lyonnais. En retour de ces souscriptions, le liquidateur et le mandataire des obligataires, M. Lemarquis, renoncent aux actions qu'ils avaient intentées déjà, M. Eiffel verse pour sa part une somme de dix millions.

Les jugements d'homologation seront, conformément à la loi, publiés dans le *Journal officiel* et les intéressés pourront y faire tierce opposition pendant le délai d'un mois.

Makes dyspeptics laugh!
Brown's Iron Bitters.

La meilleure de toutes les poudres-levain.—Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder

Absolument Pur.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 12 Juillet 1894.—Indications pour la Louisiane—Temps: généralement beau, vents du nord à l'est.

Température du 12 juillet 1894.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens.
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	84	26
Midi	88	28
3 P. M.	86	27
6 P. M.	84	26

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Adolphe Blappert à Mlle Lizzie Schrolier; Charles Wallis, Jr., à Mlle Emma Descant; Joseph Alexander à Mlle Carrie Smith; John Ferrasola à Mlle Camille Fleury; Jarret Morris à Mlle Ellen Anderson.

NAISSANCES.—Mme John Murphy, une fille; Mme James Murphy, un garçon; Mme Elaine G. Miller, un garçon; Mme Jean Pewees, une fille.

DÉCÈS.—Mary Wilkins, 73 ans, Shakspeare Almshouse; John Rose, 28 ans, 38 rue Amélie; Catherine Weip, 80 ans, 500 S. Franklin; S. P. Crowley, 80 ans, 278 rue Esplanade.

Les Emissaires de Debs devant le Tribunal

Les trois individus venus récemment de Chicago pour fomenter des troubles à la Nouvelle-Orléans et qui ont été arrêtés en vertu de la loi qui prévoit ce délit, ont comparu hier matin devant le commissaire des Etats-Unis, représentés par M. Lionel Adams.

Comme on le devine, la salle d'audience était comble. M. Farrar, avocat de la Compagnie de l'Illinois Central, était présent et donnait son appui à l'avocat de district des Etats-Unis. Le directeur de la compagnie télégraphique a été appelé à témoigner, au sujet des télégrammes qui sont passés entre les mains de la compagnie et ont été échangés entre les défendeurs et les chefs de la grève à Chicago.

M. Earhardt a déclaré que ces télégrammes prouvaient l'existence d'un complot. M. Adams a répondu que l'existence du dit complot devait être prouvée avant que l'on put prendre connaissance de la correspondance des accusés, et que celle-ci ne pouvait que confirmer l'existence du complot. Il a dit qu'il fallait prouver que ce complot existait non à Chicago, mais à la Nouvelle-Orléans. Il a ajouté qu'il n'y avait pas eu de grève à la Nouvelle-Orléans, pas de troubles, et que les accusés n'étaient par conséquent coupables d'aucun délit.

A 4 heures de l'après-midi, l'affaire a été remise à ce matin et les accusés ont été remis en liberté sous caution de $3,000 chacun, signée par D. C. O'Malley.

La Fabrique Maginnis.

La police vient d'arrêter, à la requête de M. Maginnis, un nommé Peter Yeddo, qui habite coin Austerlitz et Tchoupitoulas, et qui a plusieurs fois essayé de mettre le feu à la fabrique du plaignant.

Yeddo est employé depuis quelque temps dans la fabrique.

Dernièrement le feu a pris dans une des sections de celle-ci, mais il a été découvert à temps et éteint sans trop de dommages.

Lorsque le calme a été rétabli dans la fabrique, un autre commencement d'incendie a été découvert dans le même département et l'enquête a révélé que l'auteur de ces tentatives criminelles était Yeddo. Lorsqu'il a été appréhendé, il n'a pas cherché à cacher sa culpabilité. Il l'a avouée au contraire sans avoir l'air de se douter de la gravité de son crime, ce qui laisse croire qu'il ne jouit pas de toute sa raison.

Lorsqu'il a été arrêté, il a été pris en flagrant délit par les détectives qui avaient été introduits dans la fabrique pour le surveiller. Une accusation a été portée contre le prisonnier et il a été envoyé à la prison de paroisse.

Le surintendant de la fabrique Maginnis a donné avis aux ouvriers qu'à partir du 16 juillet une réduction de 10 0/0 sur les salaires serait faite par suite de la production excessive et de l'écoulement insuffisant des marchandises.

Cette réduction est nécessaire pour empêcher la fermeture de la fabrique. Les employés ont accepté ces propositions et il n'est pas question de grève, si ce n'est toutefois parmi les fileuses dont une soixantaine ont exprimé leur intention de ne pas retourner à la fabrique, mais cette intention ne semble pas être encore bien arrêtée et il est probable que tout le monde acceptera la réduction plutôt que de voir fermer la fabrique.

Bureau de Santé.

Le meeting régulier des membres du Bureau de Santé a eu lieu hier soir à 8 heures, sous la présidence du Dr S. R. Olliphant.

Les Dr Formento, Kells, Patton, Bickham, et MM. Odenheimer et Hayward étaient présents ainsi que le secrétaire Dr Harnan, le chimiste municipal le Dr A. L. Metz, le Dr Finney, inspecteur sanitaire en chef, le Dr Hayward, sous-inspecteur sanitaire, le Dr. Wheeler, inspecteur des viandes aux abattoirs, le Dr Lamb, inspecteur des navires et le juge Frank McGloin, avocat du Bureau.

Le président annonce qu'il a reçu des communications des inspecteurs du Bureau dans les ports de l'Amérique Centrale, et que l'état de ces villes est très satisfaisant.

Le trésorier donne lecture de son rapport mensuel qui est comme suit:

Balance en main au 1er juin 1894	$3,149 30
Recettes	8,105 11
Total	$11,254 41
Dépenses	$9,171 01
Balance en main au 1er juillet 1894	$2,083 40

L'inspecteur sanitaire Finney soumet son rapport, dans lequel il dit que pendant le mois 5,076 immeubles ont été visités, 41,600 pieds de ruisseaux ont été irrigués dans les Premier, Deuxième et Sixième Districts; 12 personnes ont été sommées de faire enregistrer leurs enfants; 27 maisons ont été désinfectées. Il y a eu un cas de petite vérole et 1,302 livres de sulfate de fer ont été fournies au public.

Il y a eu pendant le mois trente cas de diphtérie, dont sept décès.

Quarante-cinq échantillons de lait ont été analysés, et cinq ayant été trouvés au-dessous de la moyenne, des accusations ont été portées contre les personnes les ayant vendus.

Seize personnes ayant comparu devant les cours pour avoir vendu du lait adultéré ont été condamnées aux amendes suivantes:

Sept à $5 ou 5 jours, sept à $10 ou dix jours, une à $15 ou 20 jours, et une à $ 25 ou trente jours.

Le Dr Metz fait son rapport dans lequel il dit qu'il est en train d'analyser seize échantillons d'eau provenant de l'asile des aliénés de Jackson.

Le Dr P. E. Archinard donne lecture de son rapport.

Après une longue discussion sur la question de l'enlèvement des immondices, le Bureau ajourne.

Mariés.

Adolphe Blappert, qui, ces jours derniers, avait été accusé d'avoir détourné Mlle Lizzie Schrofter, une jeune fille de 16 ans, a arrangé les choses à l'amiable en épousant la plaignante. La cérémonie a été accomplie par l'aumônier de la Prison de Paroisse.

Vols.

Un nommé H. Walker s'est fait voler une somme de $10 la nuit dernière dans une maison publique de la rue Sud Bassin. Une négresse nommée Annie Chapman a été arrêtée pour ce vol.

—On a pénétré chez M. C. Hansen, rue Marengo No 138, et on lui a volé un lot de vêtements.

Arrestation.

On a arrêté à Carrollton, un nègre du nom d'Ellis Dwyer, qui avait proféré des menaces contre le successeur du juge Estopinal. Comme il est d'une nature très brutale et qu'on le savait capable de mettre ces menaces à exécution, on a jugé prudent de le mettre sous les verrous.

Le Feu.

Hier matin à dix heures, le feu a pris par suite de l'explosion d'une lampe à pétrole dans une cuisine située au deuxième étage de l'immeuble sis à l'encoignure des rues Dauphine et St-Louis.

Les flammes ont été bientôt éteintes et n'ont causé que $20 de dommages. L'alarme n'a pas été donnée par suite de la proximité de la Compagnie de pompiers No 7.

Association de Bienfaisance Guibet.

A une réunion des membres de l'Association de Bienfaisance Guibet, tenue mercredi, 11 juillet, le Bureau suivant a été désigné à la majorité des suffrages pour l'exercice courant:

Président, L. S. Boisnoré; vice-président, P. Alph. Rabouin; secrétaire aux archives, John St-Paul; secrétaire aux finances, L. A. Dupont; trésorier, Chas. L. Boudousquié.

Bureau de directeurs:—J. F. Meunier, Geo. N. Durel, Oscar Uter, Geo. Peyrat, Fernand Laudumiey, Emile Larose, J. F. Barvant. Collecteur: Gustave Pilié. Médecin: Dr M. E. Hincks.

Empoisonnement.

Hier soir, à 6 heures, Emma Cooper, une jeune fille de 16 ans, est allée acheter pour 15 sous de laudanum à la pharmacie Belou, et pour soulager un mal de dents dont elle souffrait, elle en a avalé une certaine quantité. Celle-ci étant excessive, on a été obligé d'appeler l'ambulance.

Bris de paix.

La paix publique a été troublée hier soir à six heures, coin Remparts et St-Louis, par O. Taylor et sa femme qui se disputaient et qui ont fini par se battre. A l'arrivée de la police ils ont pris la fuite, mais ils seront arrêtés ce matin.

Incendie.

Hier soir à 7 heures 30, une alarme d'incendie a été donnée à la boîte No 141, coin Bienville et Decatur, pour un incendie qui venait de se déclarer dans la salle des machines de la Molasses Reboiling Co., aux No 27, 29 et 31 de la rue Bienville. Le hangar qui servait d'entrepôt a été détruit.

Les pertes sont estimées à $1,500. L'immeuble proprement dit a été très légèrement endommagé. Une alarme générale avait été donnée par le chef des pompiers, mais ses hommes ont eu raison des flammes plus facilement et plus promptement qu'il ne l'espérait.

LES FOUS.

Sait-on jamais où commence et où se termine la folie? Je viens de lire une brochure de M. Salomon, ex-interne d'un asile d'aliénés, qui a pour titre: *Autour de la loi sur les aliénés*. J'en ai le frisson, comme lorsqu'on plonge le regard dans un gouffre d'une vertigineuse profondeur et tout plein d'obscurités redoutables. Le docteur conte des histoires vraies, tirées de sa clinique, qui donnent la chair de poule.

Un malade a des hallucinations de l'ouïe. Il entend des voix qui l'avertissent que sa femme le trompe. Ces voix nomment les amants, indiquent l'heure et le lieu des rendez-vous. Vous pensez les scènes que ce maniaque de la jalousie fait à sa femme. C'était une très honnête femme et qui aimait beaucoup son mari. Mais elle prend peur; elle demande conseil au médecin.

Son mari ne délirait que sur ce point. Dans tout le reste de la vie, c'était un homme de sens, tout entier à ses affaires, estimé de tout son entourage. Le médecin juge la situation grave. Il signe un ordre d'internement dans un asile.

Le malade y reste quelques semaines au bout desquelles il déclare ne plus entendre de voix; il se moque lui-même de ses hallucinations passées. On le rend à la liberté. Il n'était point guéri; il dissimulait son état vrai; il recommence ses scènes de jalousie, et un beau matin il se jette sur sa femme et lui serre le cou jusqu'à l'étrangler.

Elle s'échappe de ses mains; on le ramène à l'asile; on le soigne; il se remet, affirme que pour le coup c'en est fait, qu'on n'a plus rien à craindre, et demande un nouvel exeat. Le médecin le lui accorde. Notre homme rentre chez lui, et voilà douze ans qu'il vit avec sa femme, en bonne intelligence, sans avoir été pris d'un nouvel accès.

Est-il guéri? Tout le ferait croire. Il n'en est rien cependant. Un jour, causant avec le docteur, dans une heure d'épanchement, il lui avoue qu'il entend toujours les mêmes voix, qu'il est toujours travaillé des mêmes idées. Mais, ajoute-t-il, je n'en témoigne rien; car j'ai peur d'une nouvelle séquestration. Ma femme est une coquine, je le sais; mais si je faisais mine de m'en apercevoir, elle me ferait coffrer de nouveau. Je sors d'en prendre.

Il y a cent à parier contre un qu'un de ces soirs, les conceptions délirantes reprenant le dessus, le faux-guéri se jettera sur sa malheureuse femme et l'égorgera, à moins qu'il ne l'étrangle une seconde fois. L'aliéniste en est persuadé; la femme en a plus de peur que d'envie. Quel parti prendre? Garder ce terrible mari, entre quatre murs, dans une maison d'aliénés, c'est évidemment un attentat sur la liberté individuelle. Mais d'autre part, lui laisser la liberté c'est exposer à un coup de couteau une créature innocente et peut-être encore ceux qui lui viendront porter secours.

Comment se tirer de cette difficulté, qui paraît insoluble?

Vous me direz sans doute que c'est là un cas fort rare, et que les lois n'ont pas trop à se préoccuper des exceptions. Mais c'est ce qui vous trompe. Vous n'avez qu'à causer avec un homme du métier; il vous dira que le monde est plein d'aliénés, qui gardent le secret de leur folie, jusqu'à ce qu'une circonstance imprévue la fasse éclater. Chez beaucoup, la manie qui couve au dedans est inoffensive; on peut sans inconvénient laisser ce fou de l'avenir vaguer dans la vie. Chez d'autres, elle est grosse de meurtres ou d'incendies. Il y a péril pour la société à ne pas en prévenir les conséquences; mais comment les prévenir sans priver le malheureux de sa liberté, sans renouveler contre lui l'odieux procédé des "lettres de cachet"?

Il y a dans un roman de Dickens une histoire qui passe en horreur toutes les inventions d'Edgar Poe. C'est celle d'un homme qui se promène avec aisance dans la vie, affectant les allures d'un honnête gentleman sensé et froid. Il est seul à savoir qu'il est fou; et il se délecte dans cette pensée qu'il dissimule à tous les yeux une folie dont il garde le mystère. Quand une femme passe devant lui, il se dit tout bas: Je pourrais la tuer sans remords, car je suis fou; mais ce serait trahir ma folie et m'en ôter toute la jouissance. Quand un homme cause avec lui d'affaires sérieuses, il lui répond de la façon la plus sage, et il rit au dedans de lui-même de cet imbécile qui ne s'aperçoit pas qu'il traite avec un aliéné.

Quand il est seul, bien seul, portes closes, il éprouve une joie intense à s'abandonner à toutes sortes d'extravagances, à mettre au plein vent sa folie, à lui donner de l'air et de l'espace. L'idée fixe croît chez lui, tous les jours plus vivace et plus impérieuse. Dickens en note les progrès avec un art merveilleux; on ne respire pas, on a le cœur et la gorge serrés en suivant cette sombre analyse, tant et si bien qu'un jour le fou ne peut plus contenir ni enfermer le secret qui bondit dans sa poitrine, qui l'oppresse et qui l'étouffe. Il s'échappe à lui-même; il gambade, il pousse de rauques hurlements, il s'arme d'un couteau, il frappe, jetant le cri de triomphe: "Je suis fou! je suis fou!"

Le livre m'est tombé des mains. Le sang s'était d'horreur figé dans mes veines.

Et ce roman, tous les aliénistes vous le diront, c'est la réalité prise sur le fait.

Valait-il mieux celui-là l'enfermer ou le laisser, par respect de la liberté individuelle, faire une demi-douzaine de victimes?

Songez qu'un aliéniste exercé agit à des symptômes certains reconnu et diagnostiqué le mystère de cette folie si habilement dissimulée.

FRANCISQUE SARCEY.

Page d'album:

Dans les régions tropicales, pour éviter les *cousins*, on se retire sous sa *tente*.

On est toujours en famille!

BULLETIN Télégraphique.

LA GRÈVE

Elle est à peu près terminée et la Situation redevient normale.

Détails Divers.

Une dépêche de San Francisco annonce qu'un train a déraillé près de Sacramento et que le mécanicien et trois soldats ont été tués. Le train se composait de neuf wagons dont cinq wagons Pullman.

Le train a plongé dans un ravin par suite de la rupture d'un viaduc et la locomotive et quatre wagons ont été complètement démolis. Un autre wagon est resté suspendu au bord de l'abîme. Les wagons Pullman n'ont nullement été endommagés.

Cet accident est, paraît-il, l'œuvre des grévistes qui auraient coupé les piliers supportant le viaduc.

Un train a été envoyé au secours de ceux qui avaient été victimes de cet accident, mais avant son départ, la voie a été soigneusement examinée sur toute sa longueur.

Le chef des grévistes a signé un document par lequel il dit que les grévistes ne sont pas à blâmer pour cet accident dont ils ne sont pas les auteurs et qu'ils déplorent au contraire.

Les soldats sont furieux, et on peut juger par leurs conversations de leur anxiété de se trouver face à face avec les grévistes, pour avoir l'occasion de venger la mort de leurs camarades.

On a arrêté sur le lieu de l'accident deux individus armés de revolvers et de carabines. Le bruit avait couru que de la dynamite avait été cachée dans la gare, mais les recherches n'ont pas abouti. La gare est gardée par des sentinelles. La ville est sous la loi martiale.

Les grévistes du Pacifique ont abandonné toute idée de résistance ouverte aux soldats de l'armée des Etats-Unis. Ils s'embusquent et saisissent toutes les occasions de surprendre les soldats et de tirer sur eux.

Lorsque le train est parti d'Oakland avec les troupes, les grévistes ont déclaré qu'il n'arriverait pas à destination.

On ne croyait pas toutefois qu'ils fussent au courant du complot qui avait été tramé pour le faire dérailler. Lorsque la nouvelle de l'accident a été connue, ces mêmes individus ont nié qu'il fut l'œuvre des grévistes.

Les marins de Mare Island ne sont pas encore arrivés à Oakland.

Deux autres trains ont été précipités dans les fossés bordant la voie, dans le voisinage d'Oakland, et la voie a été encombrée afin que les trains de San José soient interceptés.

Sovereign dit qu'il n'a pas donné l'ordre d'une grève générale, n'en ayant pas le droit; il l'a simplement suggérée, mais il affirme et les autres chefs des associations expriment la même opinion, que samedi, lorsque les diverses organisations auront eu le temps de se réunir pour prendre une décision, il y aura un million d'ouvriers en grève.

Le comité exécutif de la Fédération du Travail a tenu une longue séance au cours de laquelle la question de grève a été discutée. La situation a été passée en revue. Les chefs qui ont pris part à cette réunion représentent 600,000 hommes. On a remarqué que Sovereign et Debs n'étaient pas présents et qu'ils n'avaient pas été invités.

On croit que l'attitude des Chevaliers du Travail a déplu aux autres organisations et que Sovereign leur grand chef n'est pas bien vu depuis qu'il a pris sur lui d'ordonner une grève.

M. Gompers qui présidait cette séance a dit que le but était de ramener l'ordre et de faire cesser le chaos, si possible.

Il a ajouté qu'il ignorait encore les moyens auxquels on aurait recours que les chefs de la Fédération avaient le pouvoir d'ordonner la grève, mais qu'il lui était encore impossible de dire si l'on userait de cette mesure.

On sait toutefois que M. Gompers est partisan des mesures pacifiques.

Les chefs du parti ouvrier sont allés trouver le maire de Chicago pour appeler son attention sur la loi O'Neill de 1888 en vertu de laquelle le président des Etats-Unis devrait pouvoir obliger M. Pullman à se soumettre à l'arbitrage. Le maire a promis qu'il s'occuperait de cette question et la soumettrait au gouverneur.

Les bouchers de Chicago, au nombre de 30, se sont mis en grève. Cette décision nuira considérablement aux affaires des maisons de mise en conserves. On a commencé à prendre les mesures nécessaires pour se procurer des hommes pour l'abattage des bestiaux et les troupes ont été envoyées aux diverses usines pour les protéger contre la violence que l'on redoute de la part de ceux qui ont quitté le travail.

Les boulangers ont suivi l'exemple des bouchers.

On a reçu aux parcs à bestiaux 6,000 têtes de bétail, 8,000 porcs et 5,000 moutons.

L'association générale des Compagnies de chemins de fer pense que la grève est terminée, que le trafic reprend très rapidement et que la protection des troupes sera bientôt inutile.

Les officiers de l'armée commencent à s'apercevoir du changement de la situation; ils sont reçus dans tous les clubs de Chicago et passent leur temps très agréablement.

Les directeurs des diverses compagnies de télégraphe ont été appelés devant les tribunaux et requis de soumettre la correspondance qui a été échangée entre le président Debs et les personnes qui ont pris part à l'organisation de la grève.

L'avocat général a offert une récompense de $2,000 pour ceux dont le témoignage ou les renseignements amèneront l'arrestation et la condamnation des individus qui ont fait dérailler le train de Topeka.

La situation redevient normale à St-Louis et à Los Angeles.

Les grévistes de Californie, ayant créé des embranchements aux fils télégraphiques, pour intercepter les dépêches, celles-ci seront désormais chiffrées.

Un nouvel envoi d'artillerie a été fait à Sacramento.

A Spokane la grève est générale et les mineurs eux-mêmes ont quitté le travail.

A Denver le trafic est complètement rétabli. On peut en dire autant de Toledo.

Le directeur de la Postal Telegraph Co a reçu avis de ne pas se conformer à l'ordre des tribunaux, et quoiqu'il arrive de ne pas livrer la correspondance échangée entre les chefs de la grève.

On annonce que le congrès va se livrer à une enquête sur la grève. L'opposition à cette détermination est très faible.

A Baton-Rouge.

Le gouverneur, à la surprise générale, a apposé son veto au bill de M. Douillet, ayant pour objet de taxer les immeubles appartenant aux institutions et qui ne servent pas dans un but charitable religieux, ou d'éducation.

Les nominations suivantes ont été confirmées:

W. Walsh et J. McHeap, collecteurs de taxes pour les 6me et 5me Districts. Dr Lawrason, coroner, Drs Lewis, Gibbons et Santell, administrateurs de l'Hôpital de Charité.

Les maîtres du port ont été nommés pour deux ans, comme suit: E. S. Copes, J. Fitzgerald, John Davidson, E. D. Dean, Geo. Buchert.

Les assesseurs sont: Jerry Gleason, H. Garrot, F. Claiborne, E. K. Skinner, J. Reaney, H. B. McMurray et T. W. Castleman.

Contre les anarchistes.

La chambre italienne des députés a décidé de voter une nouvelle loi contre les anarchistes.

M. Crispi a dit qu'il fallait que la société se protégeât contre ceux qui ne connaissaient plus ni patrie ni parti, et dont le but était la destruction de toute organisation sociale et politique.

Il a dit en terminant: "L'Italie ne peut pas se laisser distancer par des pays de liberté comme la France et l'Angleterre." Ce discours a été fort applaudi et la mesure a été votée.

Incendie.

Le palais d'été de Bruxelles a été détruit par un incendie. Les pertes sont estimées à 1 million de francs.

ESPAGNE.

L'anarchiste French condamné à mort.

Le procès des anarchistes French, Alfaro et Prato a commencé. French est l'auteur de l'explosion du théâtre de Barcelone et les deux autres sont accusés de complicité.

French a avoué avoir jeté deux bombes dans l'intention de mettre à mort les bourgeois présents.

Il a exprimé sa satisfaction d'avoir fait tant de victimes, et le regret que la seconde bombe n'ait pas fait explosion. Les personnes présentes ont été étonnées du sang froid avec lequel l'accusé a proclamé sa culpabilité. Ses complices ont déclaré qu'ils n'avaient eu connaissance de l'attentat que lorsqu'il a été commis.

French a été condamné à mort. Il a accueilli cette sentence sans manifester la moindre émotion.

Les Anarchistes.

Madrid, 9 juillet—José, un anarchiste espagnol qui avait adressé des menaces au Président Casimir-Perier il y a quelques jours, a été arrêté à Gerona. La police de Perpignan, qui recherchait José depuis plusieurs jours, avait notifié aux autorités de Gerona la disparition de l'anarchiste.

Barcelone, 9 juillet—Le procès de Ramon Marrul, l'individu qui a tiré deux coups de revolver sur le gouverneur Laroca, au mois de janvier dernier, a commencé aujourd'hui. L'accusé a nié aujourd'hui être un anarchiste et a dit que lorsqu'il a fait feu sur M. Laroca il ignorait que celui-ci fût le gouverneur. Marrul dit que la misère lui a fait perdre la raison. Cependant après l'attentat contre M. Laroca, Marrul a dit qu'il avait essayé de venger la mort de l'anarchiste Pallas, l'auteur de l'attentat contre le général Martinez Campos.

Rome, 9 juillet.—Le gouvernement italien a offert une récompense de deux mille francs pour l'arrestation de l'individu qui a assassiné le directeur de la *Gazette de Livourne* le 1er juillet. On sait que le meurtrier est un anarchiste.

Palerme, 9 juillet.—On a arrêté ici hier sept anarchistes qui sont accusés d'être impliqués dans un complot dirigé contre la vie de plusieurs des principaux habitants de cette ville. Parmi les personnes que les conjurés devaient tenter d'assassiner se trouve le gouverneur Lafarina, qui a été le premier à proposer l'envoi d'un message populaire de sympathie à M. Crispi après l'attentat de l'anarchiste Lega.

Prague, 9 juillet.—Une bombe a fait explosion hier soir à Pilsen devant un cercle allemand. Deux officiers ont été légèrement blessés et un membre du cercle a été tué. La façade du bâtiment a été complètement détruite; le bruit de l'explosion a été entendu dans toute la ville et un grand nombre d'habitants se sont rendus à la hâte sur le théâtre de l'accident. On a fait vers la même heure d'autres tentatives pour détruire deux édifices publics. La police a découvert à temps trois bombes dont les mèches ont été éteintes au moment où elles allaient causer l'explosion des machines infernales.

Les Tremblements de Terre.

Une dépêche de Constantinople dit que l'on a ressenti quatre nouvelles secousses de tremblement de terre. Beaucoup de maisons ont été démolies à Stamboul. Au Grand Bazar, la section des bijoutiers a été démolie. Les marchands ont pris la fuite, abandonnant leurs bijoux.

Beaucoup de passants et de marchands ont été ensevelis sous les décombres. Il est impossible de donner encore une liste exacte des victimes, mais on sait qu'il y a eu cinq morts à Constantinople et que plus de 150 personnes sont ensevelies sous les débris dans les faubourgs.

A Djonvalie, les bâtisses de la Régie se sont écroulées et plusieurs personnes ont été tuées.

A Prinkipo, l'église orthodoxe et plusieurs villas ont été détruites. A Galata, 10 personnes ont été tuées.

De tous les villages du Bosphore, arrivent des nouvelles de même nature. On n'a pas reçu de nouvelles de l'intérieur, les fils télégraphiques étant coupés.

On dit que le village d'Adabazar a été complètement détruit.

Sur l'île d'Antigone, toutes les maisons, sauf les monastères, ont été détruites.

Le correspondant du "Standard" à Constantinople dit qu'il est à craindre que cette ville n'ait ressenti que le contre-coup d'une secousse dont le centre aura été à l'intérieur.

On continue à ressentir de légères secousses de tremblements de terre mais les habitants sont rentrés en ville et celle-ci reprend son animation accoutumée. Beaucoup de gares de chemins de fer ont été détruites et le village de Jalova a énormément souffert.

A San Stefano, la mer s'est retirée soudain sur une distance de 200 pieds puis s'est précipitée de nouveau avec violence vers les quais contre lesquels elle a projeté les bateaux.

Le Consul de France de la Colombie Anglaise.

La colonie française de la Colombie Anglaise a envoyé au gouvernement français des plaintes contre le consul de France, M. N. P. Snowden, parce que, au reçu de la nouvelle de la mort de M. Carnot, le drapeau français n'a pas été arboré à mi mât au consulat.

La France et les Anarchistes.

Les ministre de la justice a eu un entretien avec les membres du comité chargé d'étudier le projet de loi contre les anarchistes. Il a dit que le gouvernement accepterait tout amendement qui ne serait pas de nature à faire tort à la loi en question. Le comité a approuvé le bill avec quelques amendements. Le rapport du comité va être présenté à la Chambre sans retard.

LES AUTHORESS ANGLAISES.

Les *authoress* anglaises ont eu longtemps la réputation, d'ailleurs méritée, d'écrire les romans les plus moraux qui fussent au monde. Il suffisait qu'un ouvrage portât le nom d'une dame britannique pour qu'aussitôt on le jugeât digne d'être mis entre toutes les mains; et cette confiance universelle était un juste hommage rendu à la candeur des âmes féminines d'outre-Manche. Mais où sont les neiges d'antan? Les romancières anglo saxonnes s'adonnent maintenant aux pires excès littéraires, et leurs œuvres sont plus scandaleuses que celles des écrivains de l'autre sexe. C'est une d'elles, Mrs L.-T. Meade, qui nous l'apprend dans le *British Weekly*: "Je regrette profondément, dit-elle, qu'une école, principalement représentée par des femmes, s'attache à reproduire les pires défauts des romans français!" Mrs Meade déclare que ce fait lui paraît d'un sinistre augure pour l'avenir. Et elle invite les femmes vertueuses à révolter tandis qu'il en est temps encore, et à fermer les portes de leurs *homes* aux livres des *authoress* coupables. Les lettres innocentes ont donc perdu leur dernier asile. Les mères de familles sont averties....

LES MÉDECINS DE L'EMPEREUR DE CHINE.

L'empereur de Chine n'a pas, paraît-il, une foi absolue dans la conscience de ses médecins.

Naguère, on parlait devant lui de nos médecins d'Europe et des émoluments qu'ils reçoivent; il répondit:

—Mon système à moi est beaucoup plus simple. Quatre médecins sont attachés à ma personne et reçoivent pour cela une certaine somme chaque semaine. Seulement, dès que je tombe malade, je leur supprime leur traitement jusqu'à ce que je sois rétabli; inutile de vous dire que je suis bien soigné et généralement bien guéri.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au

DR PRICE'S CREAM BAKING POWDER

LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.
Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre ingrédient falsifiant.

40 AN D'ÉPREUVE.

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée. — Départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.
No 2 Fast Ex..7:35 am | No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:05am | No 4 Fast Ex..11:00 am
No 1 Lim. Ex.. 5:00 pm | No 8 Coast Acc..3 25 pm
No 5 P's Mail.10:25pm | No 2 Lim. Ex...7:50 pm

ILLINOIS CENTRAL.
No 25, Local Mail and Express..8:50pm | No 26, Local Mail and Express..7:00am
No 3, New Orleans Limited.......7:20pm | No 4, Chicago Limited.......11:30am
No 1, Fast Mail.8:30am | No 2, Fast Mail.6:00pm
No 23 Exc. dimanche........8:25pm | No 24 Exc. dimanche..........7:45am

YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train.....9:00am | No 6, Memphis and Kansas City Fast Train.........4:45pm
No 21, Vicksburg Express.........6:15 pm | Vicksburg Express.........8:10am
Baton Rouge accommodation.......10:00am | Baton Rouge accommodation.........3:30pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.
No 1 Fast Line.1:00 pm | No 3 Limited...5:00pm
No 3 Limited.10:30 pm | No 4 Fast Line. 8:00am

TEXAS AND PACIFIC.
No 54, Cal.Ex.7:00pm | No 53, Cal.Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex...6:50am | No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...3:20pm
Local ....10:05am | Local..............2:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.
San Antonio....7:05pm | California Ex....9:10am
California Ex..10:55am | San Antonio.....3:30pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.
Dimanche et Mercredi.
No 9...........7:35 pm | No 10..........8:20 am
Tous les jours, le dimanche excepté.
No 7.........8:20 am | No 8 ....4:20 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.
Pte-à-la-Hache....9:00 am | Pte-à-la-Hache..7:00am
..........4:15 pm | ....5:00 pm
Shell Beach.....2:40pm | Shell Beach......10:00am
Dimanche.
Pte-à-la-Hache...9:40 am | Pte-à-la-Hache & Shell Beach.....7:15am
Shell Beach.....9:40 am | Pte-à-la-Hache & Shell Beach.....4:40pm
Shell Beach & Pte-à-la-Hache. 7:00pm | Shell Beach......5:00 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.
Tous les jours.
Alger........10:00 am | Alger............4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche
Alger.........5:05 pm | Alger.............6:00 am
Dimanche seulement.
Alger........8:40 pm | Alger.............8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville, et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

E. A. ANDERSON,
Enseigne de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

This sub-chart of average conditions for the month shows an area of high pressure near 35th parallel. There is also a low in the vicinity of Greenland. Between this high and this low there is also a general movement of the air from the United States towards Europe and the Arctic Region, and occasional spiral circulations, via, the cyclonic (against the sun), with low barometer, and the anti-cyclonic (with the sun), with high barometer. Generally, to the eastward and in front of the cyclonic circulation, or the low, the weather is damp, the thermometer rising and the barometer falling while to the eastward and in front of the anti-cyclonic, or high, it is dry, cooler, and the barometer rises.

Forecast for July.—Generally fair weather with moderate to fresh winds. Occasional moderate gales north of the 40th parallel. Beginning of the West Indian hurricane season during the latter part of the month. Frequent fog, as shown, from lon. 23° W., across the Grand Banks, to the Nova Scotian and New England coasts. Icebergs in the vicinity of Belle Isle and to the eastward of Newfoundland, with probably a few bergs as far south as the 43d parallel.

REVIEW OF JUNE.—The weather over the North Atlantic during the month of June has been remarkably fine. On only a few days were gales reported and only four reports received recorded the force of wind as high as 10 at any time. North of the 40th parallel and west of the 35th meridian the winds were generally from the southwest, except from June 12 to June 17, when northeasterly and easterly winds prevailed. East of the 35th meridian and north of the 45th parallel the winds were generally fresh to strong from the west. In the central and southern part of the ocean the weather was pleasant and the winds light to moderate.

With the exception of the storm that crossed Newfoundland, June 7-8, the tracks plotted on the Chart this month are those of depressions rather than storm areas.

On June 1 a depression 29.40 ins. was central near latitude 50° N., longitude 21° W. It moved about E NE'ly across the southern part of Ireland and into the North Sea on the following day. Moderate winds accompanied this depression, but a few squalls, force 7, were reported.

A similar depression from the southwest moved up the Irish Channel on the 4th and 5th. The winds were generally moderate to strong; lowest barometer, 29.63 ins.

On the 6th another depression moved from the west of France up the English Channel, as shown.

An area of low pressure appeared near Hatteras June 6, accompanied by fresh winds. On the 7th it was central near lat. 40° 30' N., lon. 65° 30' W., wind fresh to strong, barometer 29.63 ins. During the night the barometer fell to 28.82 ins., and near the center the winds increased to the strength of a whole gale. On the 9th vessels to the southward of the storm track had westerly gales, force 9/10.

On the 7th a depression that had moved from Newfoundland was central near lat. 50° N., lon. 38° W. Thence it moved NE'ly and disappeared on the 8th. One vessel reported highest force of wind 10.

On the 15th a depression moving NE'ly, crossed the 30th meridian near 51° N. It was accompanied by gales, force 7. On the 16th it disappeared toward Rockall.

During the month frequent fog was experienced from longitude 42°, between 45 N. and 48° N., across the Grand Banks to the coast. Occasional fog was reported by vessels from the Grand Banks to the English channel.

Several icebergs were sighted during June between lat. 42° 30' N. and lat. 49° N., and from 45° W. to 50° W. The greatest number and largest bergs were seen between longitude 48° W. and the coast of Newfoundland.

Charts Published, Canceled, and Extensively Corrected During the Month of June, 1894.

Charts Published.

1401. Pilot Chart of North Pacific Ocean, July, 1894.
1415. Pilot Chart of the Great Lakes.
1423. West Indies: Saint-Croix Island.
1427. British Columbia: West Coast of Vancouver Island. Hesquiat and Ououkinsh Inlets.
1429. Brazil: Port Victoria and Espiritu Santo Bay.
1430. British Columbia, West Coast of Vancouver Island: Esperanza and Nuchalitz Inlets, with plan of Queen's Cove, Esperanza Inlet.
1431. British Columbia: Beaver Harbor and Alert Bay and Entrance of Nimpkish River.
1433. British Columbia: Squash, Anchorage, Queen Charlotte Sound and Beaver Cove, Broughton Strait.
1436. British Columbia: Oyster and Telegraph Harbors, with plans of Osborn an Maple Bay.

Charts Canceled.

486. Brazil: Plan of Espiritu Santo Bay and Port of Victoria, by H. O. chart 1429.
23. South Atlantic Ocean: Sheet 1: from the equator to 65° south latitude, by H. O. charts 823, 823a, 1130 and 1132.
24. South Atlantic Ocean: Sheet 2, by H. O. charts 1131 and 1133.
374. Ten anchorages on coast of Venezuela, by B. A. charts 230, 394, 507, 509 and 510.
782. Coast of Italy: Taranto and Gallipoli Harbors by B. A. charts 204 and 1648.
994 995, 1127, 1128 and 1129. Great Circle Sailing charts of the world, old edition, by Nos 1280, 1281, 1282, 1283 and 1284, respectively, new editions of the same.

Charts Extensively Corrected.

1270. Japan: Nangasaki Harbor and Approaches.
121. Kingsmill or Gilbert Islands: Makin or Pitt's Island and Tara-tara or Touching Island.
1283. Korea: Approaches to Chemulpho, with plan of Chemulpho anchorage.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 13 JUILLET 1894.

Grand Lake—LOUISE HARVEY, à 9 A M
Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 A M
Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 M
Bayou Lafourche—G. W. SENTELL, à 5 P M

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 12 JUILLET 1894.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship ital S Oteri, DeLuca, Ceiba, etc.
Steamship norv Albert Dumois, Hargen, Port Limon.
Steamship am Breakwater, Rivers, Livingston, via Bélize et Puerto Cortes.
Steamship ang Large Bay, McGregor, Tampa, Fla, sur lest.
Steamship ang Professor, Tester, Liverpool.

ARRIVÉS.

Steamship am Aransas, Sersey, Havane, (précédemment rapporté à la Quarantaine.)

BATEAUX A VAPEUR.

Genl H F Devol, Ouless, Haut du Fleuve.
Whisper, Campbell, Bayou Sara.

Arrivages de produits.

HAUT DU FLEUVE—par steamer Devol—Fret assorti.
BAYOU SARA—par steamer Whisper—656 barils sucre

Reçu par les chemins de fer:

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR.—Fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—5 balles coton.
N ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—Fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—Fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR—Fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—113 balles coton 25 sacs coton en graine

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.
Steamship El Mar, Grant..........parti 4 juillet
Steamship El Norte, Hawthorne......parti 7 juillet
Steamship New Orleans, Betts......parti 7 juillet
LIVERPOOL.
Steamship Yucatan, Jagho.........parti 7 juillet
Steamship Floridian, Bertie.........parti 28 juin
Steamship Governor, Lochhead......parti 27 juin
Steamship Cuban, Howell..........parti 23 juin
Steamship Architect, Thompson.....parti 14 juin
Steamship Bernard Hall, Edwards....parti 16 juin
Steamship Costa Rican, Kelly.........parti 31 mai
Steamship West Indian, Edwards......parti 6 juin
Steamship Texan, King............parti 16 juin
LONDRES.
Steamship European, Barnes........parti 4 juillet
BREME.
Br sh Noda, Penwich..............parti 16 juin
HAMBOURG.
Steamship Gransheroz, Burmeister parti 4 juillet
Steamship S.einhoft, Busch..........parti 21 juin
SWANSEA
Steamship Cuban, Howell..........parti 28 juin
BORDEAUX
Steamship Colon'a, Loquesux.......parti 30 juin
SUNDERLAND.
Steamship Resolute, Barnes..........parti 6 juillet
CURAÇAO.
Steamship West Indian, Edwards...parti 27 juin

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom.	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Albert Dumois	Port Limon	1er dist. 15
Breakwater	Belize	3e dist. 30
Broomhaugh	Anvers & Rotterdam	Southport
Clinton	Bluefields	Alger
City of Dallas	Honduras	3e dist. 30
El Sud	New York	Alger
Flamborough	....	1er dist. 20
Gambetta	Belize	1er dist. 15
Glendower	Brême	1er dist. 20
Gylier	En réparation	Alger
Henry Dumois	Santa Marta	1er dist. 15
Inventor	Liverpool	3e dist. 10
Knickerbocker	New York	3e dist. 8
Large Bay	Tampa	3e dist. 30
Professor	Liverpool	Pte Tier
Professor Morse	Laid up	1er dist. 15
Rover	Laid up	1er dist. 15
S Plazati	Honduras	1er dist. 14
Wanderer	Laid up	3e dist. 30
NAVIRES.		
Gustav & Oscar	Brême	rue 1re
Heinrich	Brême	4e dist. 45
Magdeline	Brême	1er dist. 44
Susanne	Brême	4e dist. 48
BARQUES.		
Olga	Oporto	rue 4e
GOELETTES.		
C W Jones	....	6e dist
Santo Oteri	Laid up	1er dist. 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 676 Rue Magazine,

Entre Première et Philip.

MARDI, 7 AOUT.

Succession

—DE—

VICTOR PETIT.

No 38,061—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune, nouveau numéro 723—MARDI, 7 août 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 juin 1894, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet No 123 borné par les rues Magazine, Constance, Philip et Première. Laquelle portion de terre mesure 37 pieds 11 pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 158 pieds 3 pouces et est composée de la moitié la plus près de la rue Première de trois lots désignés par les Nos 1, 2 et 3 de l'îlet No 20 mesurant chacun 25 pieds 3 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 158 pieds 3 pouces sur un plan de F. J. Rothes, daté 18 février 1837, annexé à un acte de W. T. Lewis, ancien notaire, daté du 24 février 1838.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par le No 676 rue Magazine. Etant la même propriété acquise par Victor Petit de M. L. Navra et épouse par acte de J. N. Wilson, notaire, daté le 9 octobre 1890. Les améliorations consistent d'une très jolie résidence, retirée de la rue avec une jolie barrière ornementée en fer et ayant un rez-de-chaussée galerie, corridor, grands salons à arche et grande salle à manger, et les étages supérieurs corridor s'étendant, quatre chambres à coucher, galerie de face. Une bâtisse à deux étages attenant à la maison principale, ayant huit ou dix chambres, remise, étable, cuve, etc., etc.

Conditions—La moitié ou plus comptant, le reste à un an et deux ans de crédit, au gré de l'acquéreur avec billets garantis par hypothèques, lien et privilèges du vendeur, portant sept pour cent d'intérêt à partir de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement. L'acquéreur assurera les améliorations pour le montant de la partie à crédit et le transfert de la police au porteur des dits billets. L'acte de vente contiendra les clauses de non aliénation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets et vendu sans estimation et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication et devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de son adjudication et de remettre la propriété, sujet à un bail à cinquante dollars par mois, expirant le 30 septembre 1894, et sera droit au loyer à partir de la date de l'acte de vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Antoine Doriocourt, notaire, bureau, 18 rue Orléans.

30 juin—30—juillet 3 10 17 24 31—août 7

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil, d'une vaste Propriété de valeur dans le Sixième District.

Charles H. Adams vs. Excelsior Refining Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,880.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 60 borné par les rues Front, Upper Line et Robert et le fleuve Mississippi, se composant des lots Nos 8, 7 et 6 et la moitié du lot No 5 touchant au lot No 6 et mesurant comme suit, à savoir: Les lots 8, 7 et 6 mesurant chacun trente pieds et neuf lignes de face à la rue Front sur toute la profondeur entre lignes parallèles de la rue Front au fleuve Mississippi et la dite moitié du lot No 5 mesure quinze pieds cinq lignes et demie de face à la rue Front, sur toute la profondeur entre lignes parallèles de la rue Front au fleuve Mississippi, le tout au pied américain, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent et particulièrement la batture, droits d'accroissement et le futur accroissement sur le devant de la dite propriété sur le fleuve.

Etant la même propriété que les défendeurs ont acquis de Chas. H. Adams, par acte passé pardevant Geo. C. Preot, notaire, le 11 août 1892, et dûment enregistré au bureau de transfert, livre No 146, folio 296.

2° Une autre certaine portion de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 60 borné par les rues Front, Upperline et Robert et le fleuve Mississippi, composée de la portion du fond des lots numéros neuf et dix et de l'espace occupé par la vieille Levée adjacent aux dits lots numéros neuf et dix et mesurant cent dix neuf pieds de face à la rue Upperline, commençant à un point cent pieds du coin des rues Front et Upperline, sur soixante pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Front, soixante pieds dix pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et cent dix neuf pieds neuf pouces et cinq lignes de large dans le fond.

Laquelle dite propriété a été acquise par les dits défendeurs en partie de Mme E. Winter, par acte de vente passé pardevant W. M. Garley, notaire, le 12 septembre 1892 et enregistré au bureau de transfert, livre 143, folio 368 et en partie de Melchior Winter, par acte passé pardevant Geo. C. Preot, notaire, le 24 janvier 1893 et dûment enregistré au bureau de transfert, livre 148, folio 53.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste, s'il y en a, en deux paiements égaux, avec des billets à ordre portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'au paiement final, garanti par privilège et hypothèque sur la propriété vendue pour la partie non payée du prix de son enchère et toutes les autres clauses usuelles de garanties et les assurances, etc.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 juin—21 23 28—juil 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Premier District, rue St-Charles.

American Homestead Company of New-Orleans
versus
Mme Mary Ellen Linigan, veuve en premières noces de James H. Reynolds, maintenant, femme de Christian E. Painter, et son mari, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 35,590—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 17 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet désigné par le No municipal 180, borné par les rues St-Charles, Girod, Julia, Ste-Marie (ou Church), et désigné par le No 8, sur un plan de Joseph Pilié, voyer, sous la date du 9 février 1836, et déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville, lequel terrain mesure vingt-sept pieds de façade rue St-Charles, sur cent-quinze pieds deux pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant jusqu'à la rue Ste-Marie (ou Church), sur laquelle il a une façade de vingt-sept pieds, le tout mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

14 juin—14 21 28—juillet 5 12 17.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des Marchands.

No 104 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1894.

La Compagnie publie le rapport suivant couvrant une période de (10) mois, du 1er mars 1893 au 31 décembre 1893.

Primes reçues—		
Sur risques de feu	$150,240 12	
Sur risques maritimes	1,909 99	
Sur risques de rivières	4,084 30	
	$156,234 41	
Primes non-acquises l'année dernière maintenant acquises	50,515 00	$206,749 41
Primes non-acquises du 1er mars 1893 au 31 déc. 1893		$62,493 70
		$144,255 65
Pertes payées—Sur risques de feu	49,687 46	
Moins réservé l'année passée pour pertes non ajustées	10,237 00	
	$39,250 46	
Sur risques maritimes	131 44	
Sur risques de rivières	1,077 11	
	40,559 01	
Primes retournées	18,729 13	
Ré-assurances	4,843 89	
Dépenses brutes	7,330 38	
Salaires	12,510 00	
Taxes	5,121 66	
Frais de cour et d'avocat	203 95	
Commissions	12,386 68	
	$1,025 09	$101,584 70
		$42 670 95
Moins—Réserve pour pertes non ajustées		$10,246 00
		$32 424 95
Ajouter: Compte d'intérêt et loyer		$16,637 48
Bénéfice		49,062 43
Moins dividendes de juin $7,500 et de décembre, 12,000		19,500 00
Profits nets		$29,562 43

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets recevables	$5,153 23
Billets garantis	23,187 76
Primes en cours de collection	21,914 67
Propriétés foncières	163 650 55
Argent comptant	43,476 87
Actions de banques et d'assurances (valeur du marché)	23,468 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	6,786 00
Actions de l'Association de 10 pèra Française (valeur du marché)	1,000 00
Bons à primes (valeur du marché)	30,610 00
Nouveaux consols (valeur du marché)	19,500 00
New Orleans Gas Light Co. (valeur du marché)	17,700 00
Bons 7 pour cent ville de la Nlle-Orléans (valeur du marché)	6,120 00
Meubles de Bureau, etc	2,400 00
Jugements	600 00
Montant de sucre et mélasse en main	4,500 00
	$370,127 45

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment devant moi, en mon bureau No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne. ce 10me jour de janvier 1894.

JAMES FAHEY, Notaire.

11 janv—1m

Vingt-quatrième Etat Annuel

—DE—

L'Association d'Assurance DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Pour l'année expirée le 31 décembre 1893

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$206 289 25
Sur risques de marine		2,025 69
Sur risques de rivière		2,111 62
		$210,426 56
A ajouter, primes non acquises de 1892		45 [illegible]
Primes totales		$256,409 56
A ajouter, intérêts		9,457 67
Revenus		$265,867 23
A déduire, pertes payées: Sur risques de feu	$74,664 79	
Sur risques de marine	1,453 51	
Sur risques de rivière	126 28	
Total des pertes payées	$76,244 58	
Retour de primes et cancellations	31,105 02	
Commissions	27,453 77	
Réassurances	19 004 15	
Taxes et Licences	4 002 41	
Profit et Pertes	1,733 55	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage	30,715 84	
Déboursés		$190,258 62
		$75,608 61
A déduire: Primes non acquises	$46,854 00	
Pertes ajustées et non ajustées	8,650 00	55 504 00
Bénéfices net		$20,104 61

ACTIF.

Argent en caisse	$ 30 144 26
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	11,350 00
$80,260 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	100 152 25
$75,000 Nouveaux Bons de l'Etat de la Louisiane	73,125 00
$44,000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans 6 0/0	45,540 00
$20,000 Bons Constitutionnels de la Nlle-Orléans 4 0/0	20,300 00
Actions	28,200 00
Prêts sur hypothèque et billets à recevoir	22 353 24
Primes en voie de recouvrement	29,983 23
Meubles et installations de bureau	2 500 00
	$363,657 99

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Dividendes non réclamés	1,614 90
Réservé pour primes non-acquises	46,854 00
Réservé pour pertes ajustées et non-ajustées	8,650 00
	$357,118 90

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CHAS. D. DELERY, Secrétaire. GEO. LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 13 janvier 1894.

GEO. C. ANDRY
Notaire Public

16janv—Mar Jeu Dim

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 43,030—Division C—Thomas Hare vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Thomas Hare soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Joseph N Wolfson, notaire public, en cette ville, en son bureau, commençant le 24 juillet 1894, à 11 heures A. M., et qu'un inventaire de la propriété rendu soit pris par le même notaire, et que Joe Garidel et E Blanc soient nommés estimateurs pour évaluer la propriété à être inventoriée; et que H. W. Dupré, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de l'insolvable, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la Cour, toutes procédures contre la personne et les biens de l'insolvable Thomas Hare, soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 18 juin 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

20 juin—20—juil 3 24

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,586—Division D—Frank Hempel vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Frank Hempel soit et est par le présent acceptée pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant M. T. Ducros, Esq., notaire public, à son bureau, No 136 rue Gravier, en cette ville, commençant LUNDI, le 16me jour de juillet 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire, soient suspendues, et que James Wilkinson, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 12 juin 1894.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

23 juin—23—juil 5 16

J. G. Freedman vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,066—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Elkin Moses, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

7 juil—7 11 15 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Mme Vve Louis Palms.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,144—Division B.—Attendu que William Walsh a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Vve Louis Palms, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

10 juil—10 14 19 A. V. FLOTTE, Greffier.